



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119488953-20-XXXX
Numéro CAS	50-00-0
Numéro CE	200-001-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Chemical Intermediate
--------------------------	-----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	TENNANTS DISTRIBUTION LIMITED HAZELBOTTOM ROAD, CHEETHAM, MANCHESTER M8 0GR 44(0)161 205 4454 44(0)161 203 4298
Personne à contacter	msds@tennantsdistribution.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	01865 407333 (International +44 1865 407333)
--------------------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Carc. 1B - H350 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	200-001-8
-----------	-----------

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

Mentions de danger	H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H350 Peut provoquer le cancer.
Mentions de mise en garde	P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P330 Rincer la bouche. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.
Contient	formaldehyde, methanol

2.3. Autres dangers

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

formaldehyde <25%		
Numéro CAS: 50-00-0	Numéro CE: 200-001-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488953-20-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 2 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1A - H317 Muta. 2 - H341 Carc. 1B - H350 STOT SE 3 - H335		
methanol <1%		
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT SE 1 - H370		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Ingestion	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut provoquer des lésions aux reins et/ou au foie.
Contact cutané	Ce produit est corrosif. Le produit contient une substance sensibilisante.
Contact oculaire	Ce produit est corrosif. Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Consulter un médecin si de grandes quantités ont été ingérées.
Traitements particuliers	Pas de traitement particulier requis.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction. Utiliser de la poudre sèche, du sable sec ou de la terre sèche pour l'extinction. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	En cas d'incendie: Evacuer la zone. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
--	---

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Pour les non-secouristes	Evacuer la zone. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.
Pour les secouristes	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air).
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Déversements mineurs: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Déplacer les conteneurs hors de la zone de déversement. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Déversements importants: Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Collecter le déversement pour sa récupération ou son évacuation dans des conteneurs scellés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Usage réservé aux utilisateurs professionnels. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
--------------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

formaldehyde

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,5 ppm

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1 ppm

C2

methanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 260 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m³

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

* = Risque de pénétration percutanée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

Protection des mains

Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Éviter le contact avec la peau. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas fumer dans la zone de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire intégral équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Filtre à gaz, type AX.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Irritante. Acre.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	pH (solution concentrée): 2.5 - 5.5
Point de fusion	-15°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	96 - 101°C
Point d'éclair	83°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide et vapeurs inflammables.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 7% Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 73%
Pression de vapeur	2.7 mm Hg @ 35°C
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.068 - 1.074 @ 25°C
Solubilité(s)	Miscible à l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Ethanol.
Coefficient de partage	Formaldehyde log Kow: 0.35 méthanol log Kow: -0.77
Température d'auto-inflammabilité	300°C
Température de décomposition	400°C
Viscosité	1 mPa s @ 20°C
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Voir Section 10.3 (Possibilité de réactions dangereuses) pour plus d'informations.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides. Oxydants puissants.

10.4. Conditions à éviter

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Chauffer peut générer les produits suivants: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 419,58

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 419,58

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 107,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1 107,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 2 857,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 2 857,0

Informations toxicologiques sur les composants

formaldehyde

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 640,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 270,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ gaz ppmV) 463,0

Espèces Rat

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

ETA inhalation (gaz ppm) 463,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.

Cancérogénicité NTP Substance cancérogène avérée pour l'homme.

methanol

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 187,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 17 100,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700,0

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 24 mg/l, Poissons, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)
CL₅₀, 96 heures: 41 mg/l, Poissons, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: ~2 mg/l, Daphnia magna
CE₅₀, 24 heures: 42 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 5 heures: >1995 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage Formaldehyde log Kow: 0.35 méthanol log Kow: -0.77

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Faible potentiel d'adsorption attendu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.
Méthodes de traitement des déchets	Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.
Classe déchet	Décision de la Commission 2000/532/CE amendée par la décision 2001/118/CE établissant une liste de déchets et de déchets dangereux en application de la directive 75/442/CEE du Conseil relative aux déchets et de la directive 91/689/CEE et amendements relative aux déchets dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ICAO) 3334

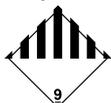
14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ICAO) AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S. (formaldehyde)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe/division ICAO 9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Formaldehyde solution <25 % (<25%F 1% MeOH = W)

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision 19/04/2016

Révision 24

Numéro de FDS 5035

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.